

INFOS PRATIQUES

Le 10 novembre 2026

Date limite d'inscription : 24 octobre 2026

PROGRAMME DE LA JOURNEE

Animations en Astronomie/Observation du Soleil /Planétarium (*voyage à la découverte du système solaire*) / Visite de l'observatoire.

Repas de midi sur le site du centre

Important : la visite de la coupole l'après-midi n'est pas adaptée au PMR (pas d'ascenseur) escalier de 60 marches.

TRANSPORT/BUS vivement recommandé (peu de parking à cette période de l'année)

Arriver ¼ d'heure avant sur les lieux de ramassage

- Départ d'ARLES 6h45 - Auchan station-service
SALON de Provence 7h15 - péage sortie 14 aire de covoiturage
Aix-en-Provence 8h15 - parking de CAAP
Manosque 9h15 – sortie péage
Arrivée à SAINT MICHEL à 9H45
- Départ de PERNES LES FONTAINES 7h30 – dépôt et parking
AVIGNON NORD 7h50 - parking boulangerie Marie Blachère
CAVAILLON 8h15 - parking péage autoroute
COUSTELLET 8h25 – Crédit Agricole arrêt bus
APT 9h – parking Intermarché
Arrivée à SAINT MICHEL à 9H45

PRIX et PAIEMENT	
ADHERENT et CONJOINT	70€/pers
INVITES	90€/pers
Règlement par virement bancaire sur le compte de l'ARCAP IBAN -FR76 1130 6000 3800 5030 4505 024 ➤ Indiquer vos nom et prénom dans la référence du virement Les réservations ne seront prises en compte qu'après réception du paiement par virement	

Contact Organisateur E. ROCHE ar.rocche.ernest@gmail.com – 06 14 49 09 33

Modalités de remboursement en cas de désistement

AVANT la date de fin d'inscription :

*Le participant doit envoyer un email à arcap.tresorerie@gmail.com avec le motif et le montant pour remboursement**

APRES la date de fin d'inscription :

Le nombre de participants ayant été arrêté, le remboursement ne pourra être fait que sur les montants non encore engagés par l'ARCAP. Le participant doit envoyer un email à arcap.tresorerie@gmail.com avec le motif et le montant pour un éventuel remboursement.*

**Le remboursement sera effectué après la manifestation.*

Le participant déjà inscrit a la possibilité de trouver un remplaçant (adhérent ou invité). Il doit en informer l'organisateur par email. Son règlement ne lui sera pas remboursé. Il devra traiter cette question directement avec son remplaçant.